// Réalisé par Gersende Bollut

PERDUS DE VUE

Les films restaurés en attente d'édition

Trois ans après notre vaste enquête sur les œuvres de patrimoine restaurées avec l'aide du CNC toujours en attente d'une parution vidéo, nous avons cherché à savoir si la situation avait évolué dans le bon sens…

Les conclusions de l'enquête menée par nos soins en septembre 2019 (voir dossier *LAL* 266) n'étaient pas brillantes : sur les 1.077 projets soutenus par le CNC dans le cadre de l'aide sélective à la numérisation des œuvres cinématographiques du patrimoine depuis sa mise en place à l'été 2012, 113 longs métrages restaient désespérément inédits en DVD et 364 demeuraient éligibles à une galette Blu-ray. Trois ans plus tard, nous avons repris notre bâton de pèlerin pour éplucher les résultats des commissions afin de vérifier si la tendance s'était infléchie. Et le moins qu'on puisse dire, c'est que le constat n'est pas meilleur.

TITRE DU PROJET	REALISATEUR	PORTEUR DE PROJET	MONTANT ACCORDE €
J'ACCUSE	Abel GANCE	LOBSTER FILMS	65 000
STAVISKY	Alain RESNAIS	STUDIOCANAL	45 000
CORSO TRAGIQUE	Albert CAPELLANI	FONDATION JEROME SEYDOUX PATHE	7 000
LE ROI PANDORE	André BERTHOMIEU	TF1 STUDIO	7 000
IL N'Y A PAS DE FUMEE SANS FEU	André CAYATTE	CINE-MAG BODARD	45 000
CAPITAINE BLOMET	Andrée FEIX	PATHE FILMS	7 000

Sur les **169 projets soutenus par le CNC** entre le 30 avril 2020 et le 15 avril 2022, **60 longs métrages restent totalement inédits en vidéo physique quand 68 sont désespérément attendus en Blu-ray**. Autrement dit, seule une centaine de titres pourtant dûment restaurés a bénéficié à ce jour d'une galette HD… Un chiffre plutôt faible qu'il convient de relativiser étant donné que les projets soutenus lors de la dernière commission en date (la plus généreuse avec quarante-neuf projets contre une trentaine pour les précédentes) sont majoritairement en cours de restauration et pourraient apparaître ces prochains mois dans le planning des éditeurs.

Tous ces Blu-ray ont bénéficié de l'aide précieuse du CNC.

BLU-RAY ATTENDUS DE PIED FERME

Faute de place, impossible de reproduire ici la liste exhaustive des titres éligibles à une parution HD (rendez-vous sur nos réseaux sociaux), mais les restaurations de quelques productions d'envergure ou dignes d'intérêt méritent d'être portées à votre connaissance, en attendant peut-être de les voir apparaître dans nos prochains plannings semestriels. Si Claude Chabrol, Éric Rohmer, Robert Guédiguian et Jacques Rivette étaient les réalisateurs mal-aimés du support HD lors de notre précédente enquête, d'autres cinéastes ont repris le triste flambeau puisque plusieurs films de José Bénazéraf (*L'Éternité pour nous*, *Le Concerto de la peur*, *La Nuit la plus longue*, *L'Enfer sur la plage*, *Joë Caligula*, *Le Désirable et le sublime* et l'inédit DVD *24 heures d'un Américain à Paris*), de Gilles Grangier (*Poisson d'avril* et les deux inédits DVD *L'Homme de joie* et *L'Amant de paille* avec Louis de Funès), de Jacques Doillon (*Les Doigts dans la tête*, le téléfilm *Pour un oui ou pour un non* et l'inédit DVD *L'Amoureuse*) et de Leos Carax (*Boy meets girl*, *Mauvais sang*, *Les Amants du Pont-Neuf*) attendent que des éditeurs veuillent bien se pencher sur leurs cas… D'autres rongent aussi leur frein, tels *Miroir* de Raymond Lamy avec Jean Gabin, *Le Comédien* et *Le Diable boiteux* de Sacha Guitry, *Madame du Barry* de Christian-Jaque, *Les Hussards* d'Alex Joffé avec Bourvil et Louis de Funès, *Le Testament du docteur Cordelier* et *Le Caporal épinglé* de Jean Renoir, *Le Passager de la pluie* de René Clément, *La Victoire en chantant* de Jean-Jacques Annaud, *Les Maîtres du temps* de René Laloux, *Je suis le seigneur du château* de Régis Wargnier ou *La Nouvelle Ève* de Catherine Corsini. D'autres devraient selon toute vraisemblance bénéficier d'une galette HD dans les mois à venir à en juger par la politique éditoriale de Metropolitan concernant la filmographie de Claude Lelouch (*Un Autre homme, une autre chance* a ainsi bénéficié d'une restauration) et d'ESC Éditions pour celle de Jean-Pierre Mocky (*Un Couple*, *Snobs !*, *La Grande lessive*, *Un Linceul n'a pas de poches* et *Le Piège à cons* sont en effet éligibles). D'autres éditeurs nous apportent aussi leur lot de bonnes nouvelles puisque moult restaurations soutenues par le CNC ces trois dernières années s'apprêtent à sortir en Blu-ray. Ainsi, Nicolas Pagnol nous apprend que *Manon des sources* et *Ugolin* de son illustre grand-père Marcel paraîtront en coffrets DVD et Blu-ray chez CMF en fin d'année (*"Nous n'avons pas encore la date de parution"*) ; Gaumont Vidéo confirme la sortie d'*Un Homme est mort* de Jacques Deray (*"Tous les titres aidés par le CNC à la numérisation seront édités*

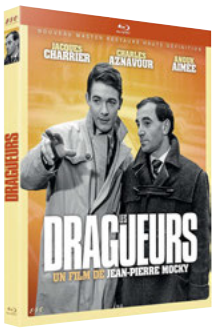

Deux restaurations parues en Blu-ray respectivement en mai et juin derniers non testées dans *LAL* car non reçues.

Cette poignée de titres a même eu le privilège d'une galette UHD, avec pas moins de 160.000 € d'aide pour les films de Truffaut !

en vidéo à l'issue de leur restauration lorsque celle-ci aura été effectuée") ; et Pathé est en mesure de nous annoncer que *L'Armoire volante* de Carlo Rim, *Trois jours à vivre* de Gilles Grangier, *Monsieur Taxi* d'André Hunebelle, *Boulevard* de Julien Duvivier et *S'en fout la mort* de Claire Denis figurent dans son line-up de 2023/2024. Plus près de nous, la restauration de *L'Albatros* bénéficiera d'un Blu-ray chez ESC Éditions ce 21 septembre, tandis que celles d'*Amok* (œuvre de 1934), *Martin Roumagnac* et *La Guerre des polices* devraient respectivement pointer le bout de leur nez chez Pathé, Coin de Mire et ESC Éditions d'ici la fin de l'année. Chic !

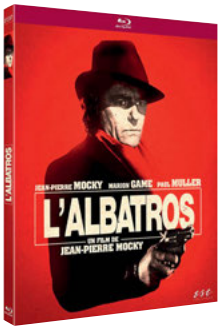

***L'Albatros* de Jean-Pierre Mocky sort en Blu-ray ce mois-ci.**

SOS DVD

Du haut de son quart de siècle d'existence, le DVD est loin d'avoir accueilli l'ensemble de la production cinématographique tricolore et les candidats se bousculent encore au portillon même si, ne nous leurrons pas, certaines œuvres sont commercialement plus délicates avec nombre de courts et longs des premiers temps du Septième Art issus notamment du catalogue de la Fondation Jérôme Seydoux-Pathé. Ainsi, pourraient bien être édités *Gardiens de phare* de Jean Grémillon, *La Maternelle* de Jean Benoît-Lévy et Marie Epstein, *Rapt* de Dimitri Kirsanoff et *Le Point du jour* de Louis Daquin qui marqua les premiers pas de Michel Piccoli sur grand écran, soutenus par le CNC. Les amateurs de René Clair seront aussi heureux d'apprendre la restauration de l'inédit *Le Million*, de même que *La Dixième Symphonie* d'Abel Gance, *Koenigsmark* de Maurice Tourneur, *Julie de Carneilhan* de Jacques Manuel avec Edwige Feuillère et Pierre Brasseur, *Sophie et le crime* de Pierre Gaspard-Huit et l'oublié *Le Jour des rois* de Marie-Claude Treilhou avec Danielle Darrieux, Micheline Presle et Paulette Dubost sorti en 1991. En attendant, Gaumont Vidéo planche sur la parution de *Narayana* de Léon Poirier, *Tu m'appartiens* de Maurice Gleize et *Vendémiaire* de Louis Feuillade, et Pathé sur celle de *Ces messieurs de la santé* de Pierre Colombier, *Capitaine Blomet* d'Andrée Feix, *Le Révolté* de Léon Mathot, *Pontcarral, colonel d'empire* de Jean Delannoy, *Tout ça ne vaut pas l'amour* de Jacques Tourneur ainsi que du diptyque *Jean-Marc ou la vie conjugale/Françoise ou la vie conjugale* d'André Cayatte à l'horizon 2023/2024, avec même des parutions HD. ►

Des inédits HD de choix bientôt dans nos Home Cinémas...

© Vincent Bousserez

Sabrina Joutard, présidente du SCFP.

BILAN D'ÉTAPE

La présidente du Syndicat des Catalogues de Films de Patrimoine Sabrina Joutard détaille les actions menées afin de faire entendre la voix des éditeurs de titres de patrimoine. *"Nous tenons à remercier* Les Années Laser *de nous donner la parole et de son engagement auprès des films de patrimoine. Tous les membres de notre jeune syndicat apprécient à sa juste valeur votre précieuse contribution. Notre problématique de fond est de sauver, restaurer et diffuser les films au plus grand nombre."*

Inquiétudes

- Insuffisance des soutiens financiers publics à la restauration et à la numérisation des films. En dehors des restaurations et/ou numérisation que le CNC entreprend lui-même, l'enveloppe actuelle du CNC équivaut à peine à 0,35 % des dépenses de soutien du CNC, alors même que les catalogues ont été déclarés actifs stratégiques par les pouvoirs publics.
- Absence de dispositifs financiers publics en soutien à la conservation. Nous risquons de voir disparaître des films. Plusieurs sujets qui mériteraient d'être développés : nitrates en décomposition qui nécessiteraient un plan d'urgence ; stockage numérique, une charge réelle qui va s'avérer de plus en plus lourde pour les "cataloguistes" surtout pour des films sans perspective commerciale ; premiers supports numériques d'archivage qui ne sont plus lisibles… Nous menons une course contre la montre pour sauver un maximum d'œuvres. L'engagement des pouvoirs publics est vital.
- Désengagement des diffuseurs historiques pour les films de patrimoine (et ce malgré les excellents chiffres d'audience) : fermeture de cases de cinéma, remise en question des cases établies (dimanche après-midi sur France 3), déploiement d'une stratégie exclusivement digitale pour des contenus plus confidentiels.
- Faible mise en avant des films de patrimoine sur les plateformes SVOD internationales qui dominent le marché délinéarisé : ces nouveaux diffuseurs sont très instables quant à leur stratégie de mise en avant des films de patrimoine.

Satisfactions

- Depuis notre création en 2019, le dialogue est engagé avec le CNC. Nous espérons être entendus à nouveau sur nos inquiétudes, notamment lors de la revue générale des aides. Seule une collaboration active entre le CNC et les professionnels permettra d'agir vite.
- L'introduction dans le décret SMAD du 22 juin 2021 (qui fixe les règles applicables aux services de médias audiovisuels à la demande) d'un "bonus patrimonial" pour inciter les plateformes à investir dans les films de patrimoine.
- Une collaboration active avec une filière technique française d'excellence qui nous permet d'offrir au public des restaurations d'une qualité exceptionnelle. Les catalogues ont tenu un rôle d'amortisseur de la crise en maintenant leur niveau d'investissement dans les projets sans aide de relance ou d'urgence de la part des pouvoirs publics.
- L'appétence du public à voir et à revoir des films de patrimoine : en salles (les festivals consacrés au patrimoine ne désemplissent pas), en TV (le CNC indique dans son rapport que les films de patrimoine français dominent le classement des films les plus diffusés à la télévision), en vidéo et ce grâce au travail des éditeurs vidéo qui proposent des éditions prestigieuses avec de nombreux contenus additionnels, en SVOD par l'intermédiaire de plateformes françaises au riche contenu éditorial…
- Un engagement massif des "cataloguistes" qui fait de la France l'un des pays au monde les plus actifs dans la sauvegarde et la diffusion des œuvres de patrimoine.

scfp
SYNDICAT des CATALOGUES de FILMS de PATRIMOINE

En 2019, les membres fondateurs du Syndicat des catalogues de Film du Patrimoine.

UNE ÉVOLUTION INQUIÉTANTE

Présidente depuis 2020 du précieux Syndicat des Catalogues de Films de Patrimoine (SCFP) qui compte onze membres parmi lesquels Gaumont, Pathé Films, SND, Studiocanal, TF1 Studio, Lobster Films et Les Films du Losange représentant dix mille œuvres, dont deux mille restaurées depuis 2012, Sabrina Joutard évoque sans surprise une *"baisse drastique en moins de dix ans. Pour l'année 2013, le CNC avait débloqué une enveloppe exceptionnelle de 14 millions d'euros. D'année en année, cette enveloppe a diminué : 2014, 12 M€ ; 2015 et 2016, 9,9 M€ ; 2017, 9 M€ ; 2018, 8,6 M€. En 2018, le CNC a annoncé aux professionnels la fin de ces enveloppes exceptionnelles. Suite à la mobilisation des professionnels, le CNC a débloqué une nouvelle enveloppe de 2,8 M€ pour trois ans. En 2022, nous avons accueilli positivement la décision de son président Dominique Boutonnat de pérenniser cette enveloppe qui a légèrement augmenté. Cette dernière est désormais de 2,9 M€."* Le nombre de commissions annuelles s'est également réduit comme peau de chagrin en passant de sept de 2013 à 2015, à quatre en 2019… Et désormais à deux depuis notre précédente enquête. Et aucune commission ne s'est tenue entre mai 2019 et avril 2020… Résultat, seules cinq commissions ont eu lieu depuis notre article publié il y a tout juste trois ans, le Covid étant depuis, qui plus est, passé par là. Avec quelles conséquences ? *"Moins de films aidés"*, soupire notre interlocutrice. *"Ça signifie donc moins de films disponibles pour le public. En 2013, 265 films ont été aidés par le CNC, contre 86 en 2021. Les aides CNC sont complémentaires de l'action que nous avons engagée depuis plusieurs années pour numériser les films dont nous avons la charge. N'oublions pas que les "cataloguistes" que nous représentons financent majoritairement les restaurations sur fonds propres - environ 60 % tous catalogues confondus. Le CNC nous accompagne dans la préservation de notre exception culturelle française, qui permet aussi bien à une œuvre confidentielle qu'à une œuvre commerciale de rester visibles. Nous travaillons tous pour un but commun qui est la transmission."* Regrettant par ailleurs que *"les avis ne soient pas motivés"* quant aux montants parfois très différents alloués d'une œuvre à l'autre (ainsi les deux longs métrages Pathé *Capitaine Blomet* et *S'en fout la mort* ont respectivement obtenu 7.000 et 30.000 €) que le CNC n'a pas été en mesure de justifier malgré nos sollicitations, la présidente du SCFP précise que les quarante-neuf films soutenus durant la dernière commission en date, soit un nombre plus important que lors des commissions précédentes, ont dû partager la même enveloppe globale. Plus de projets soutenus ne signifie donc pas davantage de subventions… Quid enfin de l'hasardeuse piste du mécénat encouragée par le CNC au printemps 2019 (voir Enquête *LAL* 263) et qui avait légitimement inquiété les éditeurs vidéo ? *"À ce jour, à notre connaissance, aucune œuvre n'a été 'mécénée' dans le cadre de ce dispositif. Bien qu'attendu par certains catalogues, il n'existe donc pas de dispositif complémentaire de financement pour la numérisation et la restauration de films de patrimoine menées par le CNC. Les initiatives restent individuelles et sporadiques."* Ainsi peut-on citer le mécénat Chanel (voir *Actu* dans ce n°) entre autres initiatives. Les éditeurs vidéo spécialisés dans le patrimoine peuvent aussi compter sur l'aide sélective appelée "aide à l'édition en vidéo physique" qui, comme son nom l'indique, est attribuée sur décision d'une commission - à l'inverse de l'aide automatique qui concerne uniquement les œuvres d'origine française récemment sorties en salles de cinéma dans l'Hexagone. *"Cette aide est plus ouverte que l'aide automatique puisqu'elle peut également soutenir l'édition vidéo d'œuvres étrangères et de patrimoine tant pour les œuvres cinématographiques que les séries, les documentaires ou même la captation de spectacles vivants"*, précise la présidente du SCFP. *"Un collège de professionnels du secteur, nommé pour deux ans par le président du CNC, se réunit quatre fois par an et décide de soutenir financièrement ou non les projets d'édition soumis par les éditeurs vidéo."* Avec des aides substantielles à la clé ? *"Alors que les aides à la restauration numérique des œuvres ont drastiquement diminué, celles consacrées à l'édition vidéo ont été maintenues et ont même bénéficié d'un coup de pouce financier du CNC de 800.000 € grâce à la mobilisation des éditeurs vidéo. Pour l'avenir, l'une des pistes de réflexion est de permettre la mobilisation du fonds de soutien automatique pour l'édition vidéo d'œuvres de patrimoine, quitte à l'encadrer en la limitant aux œuvres françaises, sans changer les règles de génération du fonds. Autre élément d'observation, la persistance d'un budget d'aide sélective, autour de 4 M€, permet le dynamisme de l'édition vidéo indépendante en France alors même que le marché global de la vidéo physique pour les longs métrages a été divisé par deux entre 2017 et 2021."* Comme le confiait récemment Jean-Pierre Vasseur à la tête de Rimini Éditions à nos confrères de DVDClassik : *"Le support physique a encore de bons avocats et avocates au CNC !"* ■

Parus en Blu-ray il y a plusieurs années avec plus ou moins de bonheur (6/10 en note technique pour *Le Bal*), ces titres mériteraient une mise à niveau suite à leurs récentes restaurations financées en partie par le CNC.

Le CNC s'est fendu d'une plaquette en libre accès sur son site Internet afin de promouvoir l'alternative du mécénat. Avis aux amateurs…